

TOURNOI NATIONAL DE



LE DIMANCHE 06 SEPTEMBRE 2026

Dotation de 2175€

Article 1 : Le club de Cabourg organise le dimanche 06 septembre 2026 son tournoi national B de tennis de table au complexe sportif de la Divette, Avenue de la Divette 14390 Cabourg.

Ce tournoi national B, homologué par la FFTT sous le n° est ouvert à tous les joueurs et joueuses titulaires d'une licence Compétition à la FFTT.

Il se disputera sur 25 tables.

Article 2 : Tableaux, dotations et horaires.

	Tableaux	Horaires	Vainqueur	Finaliste	½ F	tarifs
A	500 à 799	12H00	40,00 €	20,00 €	10,00 €	8 €
B	500 à 999	09H00	50,00 €	25,00 €	15,00 €	8 €
C	800 à 1199	13H00	60,00 €	30,00 €	20,00 €	8 €
D	1000 à 1399	10H30	70,00 €	35,00 €	25,00 €	8 €
E	1200 à 1599	13H30	80,00 €	40,00 €	30,00 €	8 €
F	1400 à 1799	09H00	90,00 €	45,00 €	35,00 €	9 €
G	1600 à 2099	10H30	100,00 €	50,00 €	40,00 €	9 €
H	1800 à N°400	12H30	120,00 €	60,00 €	30,00 €	9 €
I	Toutes Catégories	15H00	300,00 €	150,00 €	100,00 €	10 €
J	Féminines Toutes Catégories	15H00	100,00 €	50,00 €	25,00 €	0,00 €

N.B : les féminines peuvent s'inscrire dans tous les tableaux Messieurs en tenant compte de leurs points mentionnés sur la licence.

Article 3 : Chaque tableau débutera par des poules de 3, les 2 premiers de chaque poule étant qualifiés pour le tableau final à élimination directe. Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Chaque joueur pourra participer au maximum à 2 tableaux + tableau I ou J (Toutes catégories).

Article 4 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 5 : Le juge arbitre sera Monsieur Antoine Philippe (JA3). Il pourra prendre toute décision utile au bon déroulement de l'épreuve, selon les règles de la FFTT.

Article 6 : Les balles plastiques non fournies par l'organisateur devront être homologuées

Article 7 : Le pointage des joueurs s'effectuera 30 minutes avant le début de chaque tableau. Le forfait du joueur sera prononcé 5 minutes après le premier appel.

Article 8 : L'organisation se réserve le droit de modifier les dotations d'un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Article 9 : L'organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre de participants est inférieur à 12.

Article 10 : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol, en cas d'incident pouvant survenir au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords du gymnase ou durant le trajet.

Article 11 : Toute dégradation matérielle constatée sera à la charge du ou des joueurs concernés.

Article 12 : Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos et/ou vidéos dans le cadre de la communication du tournoi (site internet, presse, médias divers...)

Article 13 : Il n'y aura pas d'interruption des parties à l'heure du repas. L'organisation proposera un espace restauration et boissons dans une buvette située dans l'enceinte du gymnase. Seules les bouteilles d'eau sont autorisées à proximité des aires de jeu.

Article 14 : La participation au tournoi implique l'acceptation sans restriction du présent règlement. Les cas non prévus au présent règlement seront réglés par le Juge-Arbitre.

Article 15 : La fin des inscriptions est fixée au samedi 05 septembre à 17h00.

Article 16 : le tirage au sort aura lieu au gymnase de la divette le samedi 05 septembre 20h00

Engagements auprès de Gaëtan MADELAINE au 06 29 61 64 60.